

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0070001

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHEMCHI LAHOUSSA veuve BALLACHI

Date de naissance : 1949

Adresse :

Jamila 2 Rue 17 N° 62 C.D
Casablanca

Tél. : 06 60 67 100 7

Total des frais engagés : 820.80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/09/2021

Nom et prénom du malade : m. a. h. j. a. b. Age : 1949

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

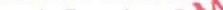
Le : 1/1/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/10/2022	60	250.00		 

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE AL WIAM Dr BELALAMI Jamila II Rue 19 N° 15 CASA TEL: 05 22 38 60 76 009356	05/07/2021	 PHARMACIE AL WIAM Dr BELALAMI Jamila II Rue 19 N° 15 CASA TEL: 05 22 38 60 76

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d'exploration.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

82,00

LOT 201565
EXP 05/2023
PPV 52.80DH

Distribué par Roche S.A.
Bd. Sidi Med Ben Abdellah
Ivoire 05, Casablanca Marina
MADOPAR 200/50-100 comprimés
P.P.V. : 298,00 DH



6 118001 050697

LOT: 0325
PER: 02 2024
PPV: 46.00DH

LOT: 0325
PER: 02 2024
PPV: 46.00DH

LOT: 0325
PER: 02 2024
PPV: 46.00DH

Lot 0256 0003.125.796
GSM. 0003.125.796
Lot 0256 0003.125.796
GSM. 0003.125.796

Dr. Mohamed MOKRI
NEUROCHIRURGIEN

Chirurgie et maladies du crâne,
Système nerveux et de la colonne vertébrale.
Traitement de l'épilepsie
Electroencéphalographie

Ex. Médecin principal à l'hôpital Mohamed 5 - Meknès
Ex. Praticien au CHU Ibn Rochd - Casablanca



الدكتور محمد المقرى

أخصائي في جراحة وأمراض الرأس،
الأعصاب و العمود الفقري
علاج داء الصرع (الكبار و الصغار)
التخطيط الكهربائي للدماغ

طبيب رئيسي سابق بمستشفى محمد الخامس - مكناس
جراح سابق بالمركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد - الدار البيضاء

Casablanca, le : 25/07/2021

PHARMACIE AL WIAM
Dr BELALAMI
Jamilia II Rue 19 N° 15 CASA
TEL: 05 22 38 60 76

chem chi Malyoub

1. Modopar 250 (SV)
1/2 - 1/4 - 1/4 - 1/4 - 1/4
0 - 0 - 0 - 0 - 0
1 - 0 - 0 - 0 - 0
SV
2. shmol 100 (SV)
0 - 0 - 0 - 0 - 0
1 - 0 - 0 - 0 - 0
SV
3. shmol 100 (SV)
0 - 0 - 0 - 0 - 0
1 - 0 - 0 - 0 - 0
SV
4. shmol 100 (SV)
0 - 0 - 0 - 0 - 0
1 - 0 - 0 - 0 - 0
SV

Dr. MOHAMED BOUZIANE Résidence Farhatine
NEUROCHIRURGIEN
MOKRI MOHAMED
Bouziane Résidence Farhatine
N° 15 CASA
TEL: 0522.551.092 / 0667.125.796
Bd. Mohamed Bouziane, App. N° 2 Sidi Othmane
1er étage - Sidi Othmane - Casablanca (près de Acima Sidi Othmane)

شارع محمد بوزيان، إقامة فرجتين، عمارة 4 ، شقة 2- الطابق الأول، سيدى عثمان - الدار البيضاء - (قرب أسيما سيدى عثمان)

Bd. Mohamed Bouziane Résidence Farhatine, Imm.4 Appt.2

1er étage - Sidi Othmane - Casablanca (près de Acima Sidi Othmane)

Tél.: 0522.551.092

GSM.: 0667.125.796